



**PREMIÈRE  
MINISTRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Secrétariat général de la défense  
et de la sécurité nationale**

Agence nationale de la sécurité  
des systèmes d'information

## **Rapport de certification ANSSI-CC-2022/53**

**BELPIC V1.8 on MultiApp V5.0 Platform  
(V1.8 revision 1.2)**

Paris, le 29 Novembre 2022

Le directeur général de l'Agence nationale  
de la sécurité des systèmes d'information

Guillaume POUPARD

[ORIGINAL SIGNE]



## AVERTISSEMENT

Ce rapport est destiné à fournir aux commanditaires un document leur permettant d'attester du niveau de sécurité offert par le produit dans les conditions d'utilisation ou d'exploitation définies dans ce rapport pour la version qui a été évaluée. Il est destiné également à fournir à l'acquéreur potentiel du produit les conditions dans lesquelles il pourra exploiter ou utiliser le produit de manière à se trouver dans les conditions d'utilisation pour lesquelles le produit a été évalué et certifié ; c'est pourquoi ce rapport de certification doit être lu conjointement aux guides d'utilisation et d'administration évalués ainsi qu'à la cible de sécurité du produit qui décrit les menaces, les hypothèses sur l'environnement et les conditions d'emploi présumées afin que l'utilisateur puisse juger de l'adéquation du produit à son besoin en termes d'objectifs de sécurité.



La certification ne constitue pas en soi une recommandation du produit par l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (ANSSI) et ne garantit pas que le produit certifié soit totalement exempt de vulnérabilités exploitables.

Toute correspondance relative à ce rapport doit être adressée au :

Secrétariat général de la défense et de la sécurité nationale  
Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information  
Centre de certification  
51, boulevard de la Tour Maubourg  
75700 Paris cedex 07 SP

[certification@ssi.gouv.fr](mailto:certification@ssi.gouv.fr)

La reproduction de ce document sans altération ni coupure est autorisée.

Référence du rapport de certification	<b>ANSSI-CC-2022/53</b>	
Nom du produit	<b>BePIC V1.8 on MultiApp V5.0 Platform</b>	
Référence/version du produit	<b>Version de l'application Belpic : 1.8 revision 1.2</b> <b>Version de la plateforme JavaCard MultiApp : 5.0</b>	
Conformité à un profil de protection	<b>Protection profiles for secure signature creation device:</b> <i>Part 2 : Device with key generation, v2.0.1, BSI-CC-PP-0059-2009-MA-01 ;</i> <i>Part 5 : Extension for device with key generation and trusted communication with signature creation application, v1.0.1, BSI-CC-PP-0072-2012.</i>	
Critère d'évaluation et version	<b>Critères Communs version 3.1 révision 5</b>	
Niveau d'évaluation	<b>EAL 5 augmenté</b> <b>ALC_DVS.2, AVA_VAN.5</b>	
Développeurs	<b>THALES DIS</b> 6, rue de la Verrerie, 92197 Meudon cedex, France	<b>INFINEON TECHNOLOGIES AG</b> AIM CC SM PS – Am Campeon 1-12, 85579 Neubiberg, Allemagne
Commanditaire	<b>THALES DIS</b> 6, rue de la Verrerie, 92197 Meudon cedex, France	
Centre d'évaluation	<b>SERMA SAFETY &amp; SECURITY</b> 14 rue Galilée, CS 10071, 33608 Pessac Cedex, France	
Accords de reconnaissance applicables	 <b>CCRA</b>	 <b>SOG-IS</b>
Ce certificat est reconnu au niveau EAL2.		

## PREFACE

La certification de la sécurité offerte par les produits et les systèmes des technologies de l'information est régie par le décret 2002-535 du 18 avril 2002 modifié. Ce décret indique que :

- l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information élabore les rapports de certification. Ces rapports précisent les caractéristiques des objectifs de sécurité proposés. Ils peuvent comporter tout avertissement que ses rédacteurs estiment utile de mentionner pour des raisons de sécurité. Ils sont, au choix des commanditaires, communiqués ou non à des tiers ou rendus publics (article 7) ;
- les certificats délivrés par le directeur général de l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information attestent que l'exemplaire des produits ou systèmes soumis à évaluation répond aux caractéristiques de sécurité spécifiées. Ils attestent également que les évaluations ont été conduites conformément aux règles et normes en vigueur, avec la compétence et l'impartialité requises (article 8).

Les procédures de certification sont disponibles sur le site Internet [www.ssi.gouv.fr](http://www.ssi.gouv.fr).

## TABLE DES MATIERES

1	Le produit.....	6
1.1	Présentation du produit.....	6
1.2	Description du produit.....	6
1.2.1	Introduction.....	6
1.2.2	Services de sécurité.....	6
1.2.3	Architecture.....	6
1.2.4	Identification du produit.....	8
1.2.5	Cycle de vie.....	8
1.2.6	Configuration évaluée.....	9
2	L'évaluation.....	10
2.1	Référentiels d'évaluation.....	10
2.2	Travaux d'évaluation.....	10
2.3	Analyse des mécanismes cryptographiques selon les référentiels techniques de l'ANSSI.....	10
2.4	Analyse du générateur d'aléa.....	10
3	La certification.....	11
3.1	Conclusion.....	11
3.2	Restrictions d'usage.....	11
3.3	Reconnaissance du certificat.....	11
3.3.1	Reconnaissance européenne (SOG-IS).....	11
3.3.2	Reconnaissance internationale critères communs (CCRA).....	12
ANNEXE A.	Références documentaires du produit évalué.....	13
ANNEXE B.	Références liées à la certification.....	15

# 1 Le produit

## 1.1 Présentation du produit

Le produit évalué est la carte à puce « BePIC V1.8 on MultiApp V5.0 Platform, V1.8 revision 1.2 » développé par THALES DIS et INFINEON TECHNOLOGIES AG.

Cette carte à puce dispose d'une interface contact. Elle est destinée à être utilisée comme dispositif sécurisé de création de signature électronique (SSCD) pour le marché de carte d'identité belge.

## 1.2 Description du produit

### 1.2.1 Introduction

La cible de sécurité [ST] définit le produit évalué, ses fonctionnalités de sécurité évaluées et son environnement d'exploitation.

Cette cible de sécurité est strictement conforme aux profils de protection [PP-SSCD-Part2] et [PP-SSCD-Part5].

### 1.2.2 Services de sécurité

Les principaux services de sécurité fournis par le produit sont :

- la génération des clés de signature (c'est-à-dire la génération de la donnée de création de signature (SCD<sup>1</sup>) et de la donnée de vérification de signature (SVD<sup>2</sup>) associée) ;
- la protection en confidentialité et en intégrité de la clé privée (la SCD) ;
- l'export de clé publique (c'est-à-dire la SVD) vers le CGA<sup>3</sup> ;
- l'initialisation de la RAD<sup>4</sup> ;
- l'identification et l'authentification d'utilisateurs de confiance ou d'applications à travers un code PIN ;
- la création de signature électronique ;
- la création d'un canal de communication de confiance.

Les principaux services de sécurité de la plateforme sont décrits dans [CER-PTF].

### 1.2.3 Architecture

Le produit est illustré par la figure ci-après :

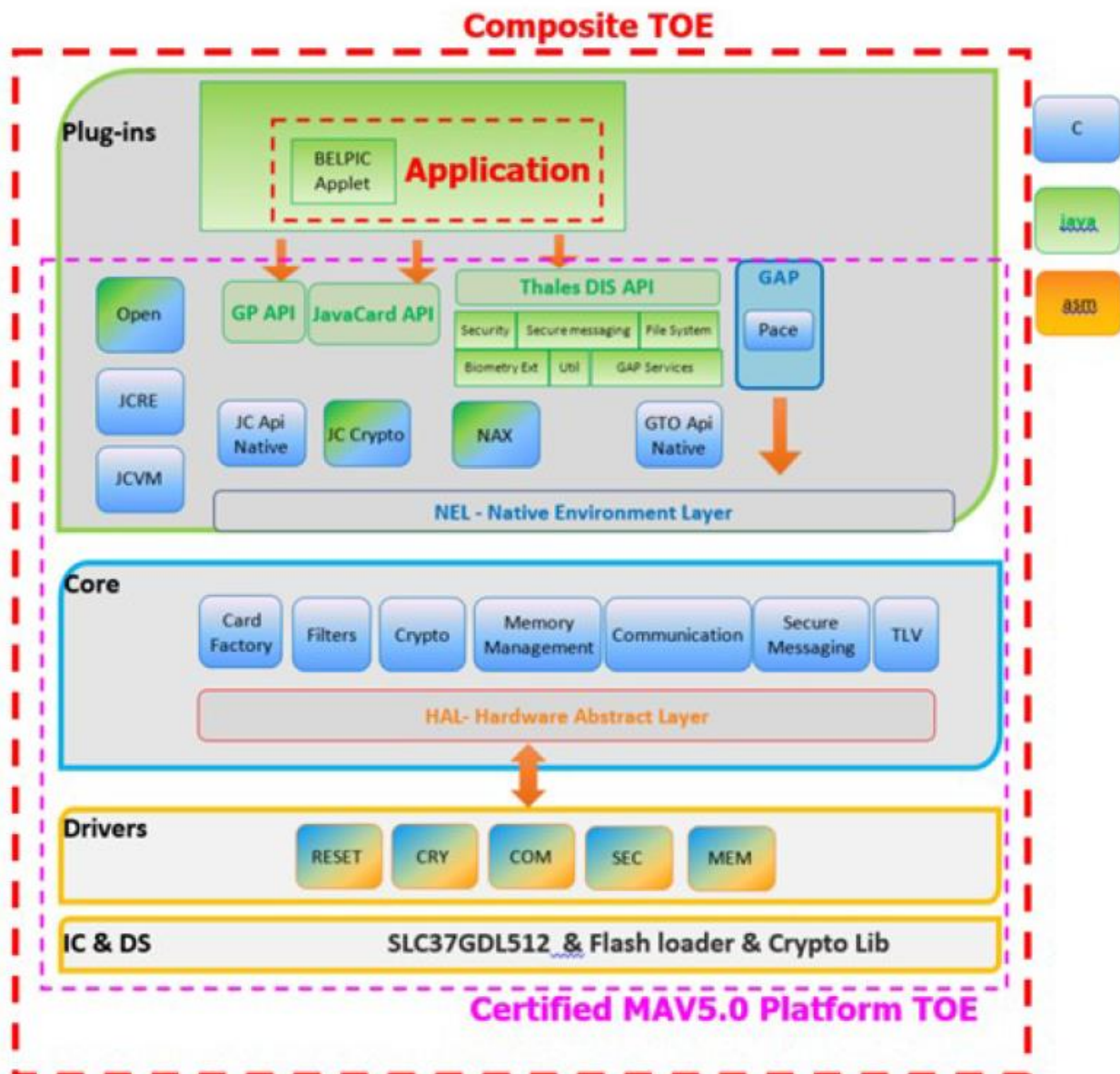
---

<sup>1</sup> Signature Creation Data.

<sup>2</sup> Signature Verification Data.

<sup>3</sup> Certification Generation Application.

<sup>4</sup> Reference Authentication Data.



Le périmètre d'évaluation (TOE<sup>5</sup>) est constitué :

- du microcontrôleur IFX\_CCI\_000039h, développé par INFINEON TECHNOLOGIES AG et certifié sous la référence [CER-IC] ;
- de la plateforme Java Card ouverte « MultiApp V5.0 », développée par THALES DIS et certifiée sous la référence [CER-PTF] ;
- de l'application « BELPIC V1.8 » développée par THALES DIS.

Des applications peuvent être chargées sur la plateforme *Java Card* ouverte, au côté de l'application « BELPIC V1.8 ». La conformité aux prescriptions du document [OPEN] pour le

<sup>5</sup> Target Of Evaluation.

chargement d'applications a été prise en compte pour les seules applications identifiées dans le certificat de la plateforme [CER-PTF].

Bien que ces applications ne soient pas incluses dans le périmètre de l'évaluation, elles ont été prises en compte dans le processus d'évaluation conformément aux prescriptions de [OPEN]. En effet, ces applications ont été vérifiées conformément aux contraintes de développements d'applications décrites dans le rapport de certification [CER-PTF].

#### 1.2.4 Identification du produit

Les éléments constitutifs du produit sont identifiés dans la liste de configuration [CONF].

La version certifiée du produit est identifiable par les éléments du tableau ci-après, détaillés dans la cible de sécurité [ST] au chapitre 3.2 « TOE identification ».

Eléments de configuration		Origine
Nom de la TOE	BePIC V1.8 on MultiApp V5.0 Platform	THALES DIS
Référence de l'application Révision de l'application	« 18 » ( <i>applet version : v1.8</i> ) « 02 01 » (révision 1.2)	
Référence de la plateforme Révision de la plateforme	« 5F » ( <i>OS number : MultiApp v5.0</i> ) « 01 » ( <i>OS version : v1</i> )	
Référence du microcontrôleur	« 25 » (Infineon IFX_CCI_000039h SLC37GDA512)	INFINEON TECHNOLOGIES AG

Ces éléments peuvent être vérifiés par l'utilisation de la commande GET CARD DATA (voir [GUIDES]).

#### 1.2.5 Cycle de vie

Le cycle de vie est décrit au chapitre 4.5 de la cible de sécurité [ST]. Il est décomposé en sept phases conformes au profil de protection [PP0084].

Les phases 1 et 2 correspondent au développement du produit, plus précisément au développement du logiciel embarqué (*firmware*). Les phases 3 et 4 correspondent à la fabrication et au conditionnement (*packaging*) du produit. La phase 5 correspond au chargement de l'application.

Il est à noter que le point de livraison, ou d'émission de la carte, est en sortie de phase 5a (pré-personnalisation).

Le produit a été développé sur les sites suivants (voir [SITES]) :

Meudon [MDN]	La Ciotat [VIG]
Pune [PUN]	Singapore [SGP]
Gémenos [GEM]	ATOS Marcoussis [MAR]
ATOS Les Clayes-sous-Bois [LCY]	

Les sites de développement et de fabrication du microcontrôleur sont couverts par le certificat [CER-IC].

Le guide [AGD\_PRE\_OPE] identifie également des recommandations relatives à la livraison des futures applications à charger sur cette carte.



Par ailleurs, les guides [AGD-Dev\_Basic] et [AGD-Dev\_Sec] décrivent les règles de développement des applications destinées à être chargées sur cette carte ; le guide [AGD-OPE\_VA] décrit les règles de vérification qui doivent être appliquées par l'autorité de vérification.

#### 1.2.6 Configuration évaluée

Le certificat porte sur l'application « BELPIC V1.8 », en composition sur la plateforme *Java Card* « MultiApp V5.0 » en configuration ouverte, masquée sur le microcontrôleur « IFX\_CCI\_000039h » (SLC37), telles que présentées au chapitre « 1.2.3 Architecture ».

La configuration ouverte du produit a été évaluée conformément à [OPEN] : ce produit correspond à une plateforme ouverte cloisonnant. Ainsi tout chargement de nouvelles applications conformes aux contraintes exposées au chapitre 3.2 du présent rapport de certification ne remet pas en cause le présent rapport de certification lorsqu'il est réalisé selon les processus audités.

## 2 L'évaluation

### 2.1 Référentiels d'évaluation

L'évaluation a été menée conformément aux Critères Communs [CC], et à la méthodologie d'évaluation définie dans le manuel [CEM].

Pour les composants d'assurance qui ne sont pas couverts par le manuel [CEM], des méthodes propres au centre d'évaluation et validées par l'ANSSI ont été utilisées.

Pour répondre aux spécificités des cartes à puce, les guides [JIWG IC] et [JIWG AP] ont été appliqués. Ainsi, le niveau AVA\_VAN a été déterminé en suivant l'échelle de cotation du guide [JIWG AP]. Pour mémoire, cette échelle de cotation est plus exigeante que celle définie par défaut dans la méthode standard [CC], utilisée pour les autres catégories de produits (produits logiciels par exemple).

### 2.2 Travaux d'évaluation

L'évaluation en composition a été réalisée en application du guide [COMP] permettant de vérifier qu'aucune faiblesse n'est introduite par l'intégration du logiciel dans la plateforme déjà certifiée par ailleurs.

Cette évaluation a ainsi pris en compte les résultats de l'évaluation de la « Plateforme Java Card MultiApp V5.0 », voir [CER- PTF].

Le rapport technique d'évaluation [RTE], remis à l'ANSSI le jour de sa finalisation par le CESTI (voir date en bibliographie), détaille les travaux menés par le centre d'évaluation et atteste que toutes les tâches d'évaluation sont à « **réussite** ».

### 2.3 Analyse des mécanismes cryptographiques selon les référentiels techniques de l'ANSSI

Les mécanismes cryptographiques mis en œuvre par les fonctions de sécurité du produit (voir [ST]) ont fait l'objet d'une analyse conformément à la procédure [CRY-P-01] et les résultats ont été consignés dans le rapport [RTE].

Cette analyse a identifié des non-conformités par rapport au référentiel [ANSSI Crypto]. Elles ont été prises en compte dans l'analyse de vulnérabilité indépendante réalisée par l'évaluateur et n'ont pas permis de mettre en évidence de vulnérabilité exploitable pour le niveau d'attaquant visé.

L'utilisateur doit se référer aux [GUIDES] afin de configurer le produit de manière conforme au référentiel [ANSSI Crypto], pour les mécanismes cryptographiques qui le permettent.

### 2.4 Analyse du générateur d'aléa

Le générateur de nombres aléatoires, de nature physique, utilisé par le produit final a été évalué dans le cadre de l'évaluation du microcontrôleur (voir [CER-IC]).

Par ailleurs, comme requis dans le référentiel [ANSSI Crypto], la sortie du générateur physique d'aléa subit un retraitement de nature cryptographique.

L'analyse de vulnérabilité indépendante réalisée par l'évaluateur n'a pas permis de mettre en évidence de vulnérabilité exploitable pour le niveau d'attaquant visé.

### 3 La certification

#### 3.1 Conclusion

L'évaluation a été conduite conformément aux règles et normes en vigueur, avec la compétence et l'impartialité requises pour un centre d'évaluation agréé. L'ensemble des travaux d'évaluation réalisés permet la délivrance d'un certificat conformément au décret 2002-535.

Ce certificat atteste que le produit soumis à l'évaluation répond aux caractéristiques de sécurité spécifiées dans sa cible de sécurité [ST] pour le niveau d'évaluation visé.

#### 3.2 Restrictions d'usage

Ce certificat porte sur le produit spécifié au chapitre 1.2 du présent rapport de certification.

L'utilisateur du produit certifié devra s'assurer du respect des objectifs de sécurité sur l'environnement d'exploitation, tels que spécifiés dans la cible de sécurité [ST], et suivre les recommandations se trouvant dans les guides fournis [GUIDES], notamment :

- toutes les futures applications chargées sur ce produit (chargement post-émission) doivent respecter les contraintes de développement de la plateforme (guides [AGD-Dev\_Basic] et [AGD-Dev\_Sec]) selon la sensibilité de l'application considérées ;
- les autorités de vérification doivent appliquer le guide [AGD-OPE\_VA] ;
- la protection du chargement de toutes les futures applications chargées sur ce produit (chargement post-émission) doit être activée conformément aux indications de [GUIDES] ;
- le chargement des applications *pré-émission* doit être protégé conformément au guide [ORG\_LOAD].

#### 3.3 Reconnaissance du certificat

##### 3.3.1 Reconnaissance européenne (SOG-IS)

Ce certificat est émis dans les conditions de l'accord du SOG-IS [SOG-IS].

L'accord de reconnaissance européen du SOG-IS de 2010 permet la reconnaissance, par les pays signataires de l'accord<sup>6</sup>, des certificats ITSEC et Critères Communs. La reconnaissance européenne s'applique, pour les cartes à puce et les dispositifs similaires, jusqu'au niveau ITSEC E6 Elevé et CC EAL7 lorsque les dépendances CC sont satisfaites. Les certificats reconnus dans le cadre de cet accord sont émis avec la marque suivante :



<sup>6</sup> La liste des pays signataires de l'accord SOG-IS est disponible sur le site web de l'accord : [www.sogis.eu](http://www.sogis.eu).

### 3.3.2 Reconnaissance internationale critères communs (CCRA)

Ce certificat est émis dans les conditions de l'accord du CCRA [CCRA].

L'accord « *Common Criteria Recognition Arrangement* » permet la reconnaissance, par les pays signataires<sup>7</sup>, des certificats Critères Communs.

La reconnaissance s'applique jusqu'aux composants d'assurance du niveau CC EAL2 ainsi qu'à la famille ALC\_FLR. Les certificats reconnus dans le cadre de cet accord sont émis avec la marque suivante :



---

<sup>7</sup> La liste des pays signataires de l'accord CCRA est disponible sur le site web de l'accord : [www.commoncriteriaportal.org](http://www.commoncriteriaportal.org).

## ANNEXE A. Références documentaires du produit évalué

[ST]	<p>Cible de sécurité de référence pour l'évaluation :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>BePIC V1.8 applet on MultiApp V5.0 Platform - Security Target</i>, référence D1558824, version 1.4, 17 juin 2022.</li> </ul> <p>Pour les besoins de publication, la cible de sécurité suivante a été fournie et validée dans le cadre de cette évaluation :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>BePIC V1.8 applet on MultiApp V5.0 Platform - Security Target Lite</i>, référence D1558824, version 1.4p, 17 juin 2022.</li> </ul>
[RTE]	<p>Rapport technique d'évaluation :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Evaluation Technical Report – TEAHUPOO project</i>, référence TEAHUPOO_ETR_v1.1, version 1.1, 13 octobre 2022.</li> </ul>
[CONF]	<p>Liste de configuration du produit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>ALC LIS Common Criteria- ALC_LIS_Belpic_src_list</i>, référence D1564366, version 1.0, 17 juin 2022 ;</li> <li>- <i>Documents List for BELPIC v 18 on MAV50</i>, référence D1562484, version 1.17, 20 juin 2022.</li> </ul>
[GUIDES]	<p>Guide d'installation et d'administration du produit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>BELPIC V1.8 Applet on MultiApp V5.0 Platform - AGD Top-level Document</i>, référence D1562023, version 1.5, 09 mai 2022 ;</li> <li>- <i>General Technical Specification Belpic V1.8 Applet</i>, version 1.8h, septembre 2018.</li> </ul> <p>Guide de personnalisation d'applications sécurisées [AGD-CPS] :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Personalization Manual Applet For BELPIC V1.8</i>, référence D1558596, version 1.17, 09 mai 2022.</li> </ul> <p>Guides de développement d'applications :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- [AGD-Dev_Basic] <i>Rules for applications on Multiapp certified product</i>, référence D1484823, version 1.21, février 2021, THALES DIS ;</li> <li>- [AGD-Dev_Sec] <i>Guidance for secure application development on Multiapp platforms</i>, référence D1495101, version 1.3a, mars 2021, THALES DIS.</li> </ul> <p>Guides pour l'autorité de vérification [AGD-OPE_VA] :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Verification process of Gemalto non sensitive applet</i>, référence D1484874, version 1.2, février 2021, THALES DIS ;</li> <li>- [ORG_LOAD] <i>Verification process of Third Party non sensitive applet</i>, référence D1484875, version 1.21, février 2021, THALES DIS.</li> </ul>
[SITES]	<p>Rapports d'analyse documentaire et d'audits de sites pour la réutilisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- DISGEN20_ALC_GEN_v1.1 ;</li> <li>- DISGEN21_ALC_GEN_v1.0 ;</li> <li>- [MDN] DISGEN21_MDN_STAR_v1.1 ;</li> <li>- [SGP] DISGEN20_SGP_STAR_v1.0 ;</li> <li>- [GEM] DISGEN20_GEM_STAR_v1.0 ;</li> <li>- [VIG] DISGEN20_VIG_STAR_v1.1 ;</li> <li>- [LCY] DISGEN20_LCY_STAR_v1.0 ;</li> <li>- [MAR] DISGEN21_MAR_STAR_v1.1 ;</li> </ul>

	- [PUN] DISGEN21_PUN_STAR_v1.0.
[CER-IC]	Rapport de certification BSI-DSZ-CC-1107-2020 for IFX_CCI_00002Dh, IFX_CCI_000039h, IFX_CCI_00003Ah, IFX_CCI_000044h, IFX_CCI_000045h, IFX_CCI_000046h, IFX_CCI_000047h, IFX_CCI_000048h, IFX_CCI_000049h, IFX_CCI_00004Ah, IFX_CCI_00004Bh, IFX_CCI_00004Ch, IFX_CCI_00004Dh, IFX_CCI_00004Eh design stepT11 with firmware 80.306.16.0, optional NRG™ SW05.03.4097, optional HSL v3.52.9708, UMSLC libv01.30.0564, optional SCL v2.11.003, optional ACLv3.02.000 and user guidance from Infineon Technologies AG. Certifié par le BSI ( <i>Bundesamt für Sicherheit in der Informationstechnik</i> ) le 17 novembre 2020.
[CER-PTF]	Rapport de certification Plateforme Java Card MultiApp V5.0 (version 5.0). Certifié par l'ANSSI le 14 octobre 2021 sous la référence ANSSI-CC-2021/42.
[PP-SSCD-Part2]	<i>Protection profiles for secure signature creation device – Part 2: Device with key generation</i> , référence : prEN 419211-2:2012, version 2.0.1 datée du 23 janvier 2012. Maintenu par le BSI ( <i>Bundesamt für Sicherheit in der Informationstechnik</i> ) le 21 février 2012 sous la référence BSI-CC-PP-0059-2009-MA-01.
[PP-SSCD-Part5]	<i>Protection profiles for secure signature creation device – Part 5: Extension for device with key generation and trusted communication with signature creation application</i> , référence : prEN 419211-5:2013, version 1.0.1 datée du 14 novembre 2012. Certifié par le BSI ( <i>Bundesamt für Sicherheit in der Informationstechnik</i> ) le 12 décembre 2012 sous la référence BSI-CC-PP-0072-2012.
[PPO084]	<i>Protection Profile, Security IC Platform Protection Profile with Augmentation Packages</i> , version 1.0, 13 janvier 2014. Certifié par le BSI ( <i>Bundesamt für Sicherheit in der Informationstechnik</i> ) sous la référence BSI-PP-0084-2014.

## ANNEXE B. Références liées à la certification

Décret 2002-535 du 18 avril 2002 modifié relatif à l'évaluation et à la certification de la sécurité offerte par les produits et les systèmes des technologies de l'information.	
[CER-P-01]	Certification critères communs de la sécurité offerte par les produits, les systèmes des technologies de l'information, les sites ou les profils de protection, référence ANSSI-CC-CER-P-01, version 4.0.
[CRY-P-01]	Modalités pour la réalisation des analyses cryptographiques et des évaluations des générateurs de nombres aléatoires, référence ANSSI-CC-CRY-P01, version 4.1.
[CC]	<p><i>Common Criteria for Information Technology Security Evaluation:</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Part 1: Introduction and general model</i>, avril 2017, version 3.1, révision 5, référence CCMB-2017-04-001 ;</li> <li>- <i>Part 2: Security functional components</i>, avril 2017, version 3.1, révision 5, référence CCMB-2017-04-002 ;</li> <li>- <i>Part 3: Security assurance components</i>, avril 2017, version 3.1, révision 5, référence CCMB-2017-04-003.</li> </ul>
[CEM]	<i>Common Methodology for Information Technology Security Evaluation : Evaluation Methodology</i> , avril 2017, version 3.1, révision 5, référence CCMB-2017-04-004.
[IIWG IC] *	<i>Mandatory Technical Document – The Application of CC to Integrated Circuits</i> , version 3.0, février 2009.
[IIWG AP] *	<i>Mandatory Technical Document – Application of attack potential to smartcards and similar devices</i> , version 3.1, juin 2020.
[COMP] *	<i>Mandatory Technical Document – Composite product evaluation for Smart Cards and similar devices</i> , version 1.5.1, mai 2018.
[OPEN]	<i>Certification of « Open » smart card products</i> , version 1.1 (for trial use), 4 février 2013.
[CCRA]	<i>Arrangement on the Recognition of Common Criteria Certificates in the field of Information Technology Security</i> , 2 juillet 2014.
[SOG-IS]	<i>Mutual Recognition Agreement of Information Technology Security Evaluation Certificates</i> , version 3.0, 8 janvier 2010, Management Committee.
[ANSSI Crypto]	Guide des mécanismes cryptographiques : Règles et recommandations concernant le choix et le dimensionnement des mécanismes cryptographiques, ANSSI-PG-083, version 2.04, janvier 2020.

\*Document du SOG-IS ; dans le cadre de l'accord de reconnaissance du CCRA, le document support du CCRA équivalent s'applique.